

Résultats de la 1^{ère} qualification TSEEAC 2021

Le SNCTA et sa COM TS présentent ci-dessous la liste des candidats admis à la 1^{ère} qualification, examen important dans le parcours carrière des Techniciens Supérieurs des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile. Félicitations aux lauréats !

Affectation	Nom	Prénom
CRNA/E	COCQUELET	Nathan
	MARTINET	Evelyne
CRNA/SE	CROMBET	Julien
DO	GONNIER	Gaëlle
	GREINER	Jocelin
DSAC/CE	FRADET	Quentin
	ROBERT	Elise
DSAC/EC	LEGAY	Julien
	MEHAY	Adrien
DSAC/N	HACHANI HAMONIAU	Olivia
	LEMASSON	Anne-Sophie
	LOBRY	Maxime
	MOKRANI	Samy
	TEILLON	Constantin
DSAC/NE	DANZE	Sarah
	LACASSAGNE - SCHOETTEL	Aurore
	PEDRON	Arnaud
	POZZI	Rémi
	YAGUE	Vincent
	DSAC/O	DENIS
	MELL	Stéphane

Affectation	Nom	Prénom
DTA	HAGEN	Emie
ÉNAC	BAUDICHET	David
SEAC	ANESTIDES	Matahi
	HUIOUTU	Ken
SIA	MAURETTE	Anthony
	PECUNE-PONCON	Maxime
	SOLOMIAC	Loïc
SNA/AG	BERNON	Patrick
SNA/CE	PINTUS	Julien
SNA/N	CLAYE	Yoann
	LAHITON	Léa
SNA/O	NICOL	Valérie
SNAs/RP	BERTHET	Pierre
	BRUNEL	Francis
	CAPDEVILLE	Vincent
	COLIN	Thomas
	FARAUD	Jade
	MERSCHARDT	Benoît
	LIGAULT	Quentin
	LATRONICO	Pierre
	LANGLET	Jezekael
	HAUCOURT	Yoann
	IRIBARREN	Mathilde
	NUBEE	Bilal
	PEREZ-LEFEUVRE	Coralie
	PERRI	Morgane

Affectation	Nom	Prénom
SNAs/RP	PIQUIER	Valérian
	VARY CATON	Enguéran
	VIGNATI	Timothée
SNA/S	AHADJI	Pierre-Alexandre
	GAUDILLIERE	Sylvie
SNA/SE	NIEL	Alexandre
	PASSON	Laurène
	PIEDNOEL	Frédéric
	POVEDA	Céline
SNA/SO	GENSAC	Tanguy
	LAPEYRE	Aurélie
SNA/SSE	CHOTEAU	Arthur
	DUPERROUX	Sophie
	LE CERF	Thomas
	LE PEMP	Marie-Victoire
	PEYRARD	Fabrice
	SAUTON	Guillaume
SNIA	BELLARBRE	Yann
STAC	BELON	Sébastien

☀️ questions diverses sur une discipline choisie par le candidat (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique).

Elle permet l'accession :

☀️ à la part expérience de niveau 3 ;

☀️ à la part technique de niveau 1 ;

☀️ au grade « principal ».

Le SNCTA revendique l'arrêt des examens inutiles. À ce titre, il réclame l'obtention automatique :

☀️ de la 1^{re} qualification dès l'acquisition d'une mention d'unité ;

☀️ de la 2^{de} qualification au bout de 9 ans de maintien de mention d'unité.

La 2^{de} qualification

Présentable par les TSEEAC de grade « principal », elle est conditionnée à :

☀️ la réussite à une épreuve écrite comportant un questionnaire à choix multiple de 20 questions portant sur la discipline de spécialité choisie par le candidat et de 6 questions à réponses courtes portant sur le programme de l'ensemble des disciplines (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique, etc.), puis à la rédaction d'une note de synthèse ;

☀️ la réussite à un entretien de 30 minutes composé de la présentation du candidat, de questions diverses sur la spécialité de l'agent puis sur deux autres disciplines choisies.

Afin d'appréhender au mieux cette 2^{de} qualification, une semaine d'auto-évaluation à l'ÉNAC ainsi qu'une préparation par correspondance à la rédaction de notes de synthèse sont proposées.

Son obtention permet l'accession :

☀️ à la part expérience de niveau 4 ;

☀️ à la part technique de niveau 2 puis de niveau 3 quatre ans après ;

☀️ au grade « exceptionnel ».

Elle autorise également l'accès aux 3 emplois fonctionnels RTAC, CTAC et CSTAC, à leur grille indiciaire, à la part expérience de niveau 5 et à la part technique de niveau 4 qui leur sont associées.

Deux qualifications statutaires

Si, pour les TSEEAC, l'avancement d'échelon se fait à l'ancienneté, les avancements de grade se font selon des taux de « promus sur promouvables », dits « taux pro/pro », et sont assujettis à l'obtention de deux qualifications statutaires.

La 1^{re} qualification

Présentable dès la première année de titularisation, elle se compose d'un entretien divisé en deux parties de 15 minutes :

☀️ présentation du candidat ;

☀️ questions sur l'organisation de la DGAC et le rôle des principaux organismes internationaux ;

Syndicat de tous les contrôleurs aériens, le SNCTA s'est engagé depuis 2015 dans une démarche proactive en créant une commission permanente tournée vers les contrôleurs d'aérodrome, la COM TS. Depuis le dernier congrès du SNCTA, celle-ci s'est également tournée vers les agents de la vigie trafic de CdG.

Composée de membres aux profils variés, la COM TS permet au SNCTA de mieux structurer son action pour être plus efficace envers ses mandants TSEEAC. Elle appelle les contrôleurs aériens TSEEAC et les agents de la vigie trafic à la rejoindre pour enrichir ses débats.

Une question ? Contactez la COM TS du SNCTA via tseeac@sncta.fr